

**Objet :** invitation à une journée « controverse » sur la forêt  
**Pièce jointe :** un flyer, un programme et un bulletin réponse

Madame, Monsieur,

Les pratiques sylvicoles et les politiques publiques en matière de bois énergie sont des sujets d'actualité qui peuvent faire polémique.

En Haute-Saône, les forêts couvrent 42 % du département et sont dotées pour les deux tiers d'un document de gestion durable intégrant la valorisation des services économiques, environnementaux et sociaux.

Les forêts offrent de nombreux services à la société : réservoirs de biodiversité, conservation des sols et de la qualité des eaux, stockage du carbone, accueil du public comme lieu de détente. La forêt en générale et communale en particulier a également une fonction de production de laquelle découle une filière économique de valorisation du bois d'œuvre, du bois d'industrie et du bois énergie.

En générant des filières de valorisation locales, le bois énergie contribue à l'économie de la gestion forestière. En même temps, son développement soulève des questions quant à la pérennité des écosystèmes forestiers et à son impact sur le cycle du carbone, certaines pratiques forestières étant plus vertueuses que d'autres.

Dans ce cadre, nous vous invitons à une journée « controverse » sur le thème

### **Bois énergie, transition énergétique des territoires ou déséquilibre des écosystèmes forestiers ?**

(Cf. programme joint Inscription obligatoire – places limitées)

**Le mercredi 22 mai de 9h00 à 12h00 –**

**Salle des fêtes - 54 rue du moulin 70 170 GRATTERY**

Nous souhaitons rassembler les acteurs de la forêt (organismes publics, collectivités, territoires forestiers, associations, organismes professionnels, entreprises de la filière forêt-bois) par la controverse en veillant à une pluralité d'expression pour comprendre les positions des uns et des autres dans un dialogue apaisé.

Votre structure peut de faire représenter par 2 personnes afin de contribuer aux travaux des deux ateliers qui seront animés en parallèle.

L'inscription est obligatoire soit en ligne [cliquer ici](#) soit avec le bulletin joint.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos sincères salutations.

Le Président de l'association des  
Communes forestières de Haute-Saône



**Philippe MARTIN**

Le Président de FIBOIS Bourgogne-  
Franche-Comté,



**Jean-Philippe BAZOT**